



**ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE  
DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Personne morale constituée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

**Fondateur et président honoraire : Robert Auclair**

Québec, le 6 mars 2018

M<sup>e</sup> Claude GROULX  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement Le Plateau Mont-Royal  
201, av. Laurier Est  
Montréal H2T 3E6

**Objet : Fait à**

Maître,

Nous avons pris connaissance de l'appel d'offres de l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal paru, sous votre signature, dans *Le Devoir* du 1<sup>er</sup> mars 2018. Cet avis se termine ainsi :

Montréal, le 1<sup>er</sup> mars 2018  
Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx

Cette façon de procéder n'est pas conforme à celle qui est en usage en français dans le monde. La façon d'indiquer le lieu et la date d'un avis se fait en français par l'emploi de la formule « Fait à » suivi du lieu et de la date. Ainsi, il serait souhaitable de lire :

Fait à Montréal, le 1<sup>er</sup> mars 2018

Nous joignons une fiche de notre association sur ce mot.

De plus, l'emploi de l'abréviation M<sup>e</sup> devant votre nom est à éviter. Nous joignons à la présente un extrait du volume publié par l'Office québécois de la langue française, 7<sup>e</sup> édition, pp. 542 et 543, intitulé « LE FRANÇAIS AU BUREAU ».

Vous devinez vite que, si vous suivez la recommandation ci-dessus, vous écrirez :

Le secrétaire d'arrondissement,  
Claude Groulx, avocat

Nous vous laissons avec ces suggestions adressées dans un but constructif, est-il besoin de le mentionner, et non pour faire la leçon. Vous êtes membre d'un ordre professionnel, ce qui n'est pas peu dire. En outre, il s'agit d'un avis d'un corps public qui doit donner l'exemple. Noblesse oblige.

Veillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

RA/ac  
p. j. Français au bureau (extrait)  
Fiche Daté, etc.  
Avis de la ministre

Robert AUCLAIR